

LES MALATA : COHESION ET DISPARITE D'UN « GROUPE »

par

Yvette SYLLA

L'histoire de la côte orientale au XIX^e siècle est relativement bien connue grâce à une pléiade de chercheurs qui se sont attachés à mettre en valeur une documentation abondante.

Celle du siècle précédent par contre a été très peu étudiée du fait de la rareté des sources. Et pourtant, le XVIII^e siècle a, dans l'histoire de l'Est, une physionomie particulière : entre un XVII^e siècle « obscur » où les clans s'épuisèrent dans les luttes intestines et un XIX^e siècle où les Betsimisaraka ne sont plus maîtres de leur histoire, il apparaît comme une période de progrès. En effet, c'est l'époque d'une tentative d'unification jamais réalisée auparavant, accompagnée d'un désir d'ouverture vers l'extérieur et d'un développement économique.

Dans cette nouvelle conjoncture, un certain nombre de gens dénommés communément les *Malata* se distinguent particulièrement.

Le terme *Malata* est une déformation malgache du mot mulâtre qui signifie métis. En principe, il désigne les descendants des pirates installés sur la côte orientale de Madagascar à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle et qui contractèrent mariage avec les femmes du pays. Pour une meilleure compréhension de l'histoire du XVII^e siècle de cette région, il convient d'évoquer cet épisode pittoresque de la présence des ancêtres des *Malata*.

LES MALATA, DESCENDANTS DE PIRATES

La côte est fût fréquentée par les Européens dès le XVI^e siècle. Aux Portugais sont venus s'ajouter les Hollandais suivis par les Anglais et les Français. Ils venaient commercer en qualité de traitants mais à la fin du XVII^e siècle, une nouvelle catégorie d'étrangers fit son apparition : les pirates de l'époque «classique». L'apogée de la piraterie se situe dans l'intervalle 1686-1710 et la façade maritime orientale leur servit de base d'opérations.

REGION D'IMPLANTATION DES ANCETRES DES MALATA ET RAISONS A L'ORIGINE DE LEUR CHOIX :

Ils choisirent en primauté comme lieu de repaires le Nord-Est, c'est-à-dire l'espace compris entre Tamatave et Vohémar (1). Leurs ports de relâche privilégiés furent la baie d'Antongil, Foulpointe et l'île Sainte-Marie. Ils seraient à l'origine du développement portuaire de toute la côte orientale. Ils formaient un groupe cosmopolite composé de membres issus d'horizons sociaux variés allant des nobles gentlemen aux simples marins mais où prédomine l'élément anglais. Leur installation en ces endroits répond en premier lieu à des impératifs stratégiques. Leur position leur permettait de surveiller les navires qui se rendaient aux Indes ou qui en revenaient. C'est la thèse généralement admise par les auteurs ayant abordé le thème de la piraterie dans cette région.

Toutefois, n'y a-t-il pas sur place, des conditions favorables qui ont incité les pirates à se fixer sur cette côte est ?

Des auteurs comme Decary ou Deschamps les évoquent sans trop y insister (2). Ils rappellent l'attrait que des conditions de vie appréciables exerçait sur les pirates dans la mesure où le pays était à même de fournir des produits variés nécessaires à la vie quotidienne. C'est ainsi que Decary écrit : « Mais c'est surtout la grande île qui était véritablement considérée comme une terre de promesse. On y trouvait les vivres les plus variés, de l'indigo, du bois d'ébène aussi dur que celui du Brésil et dont les « Madagascariens » faisaient leurs manches de sagaie ; on y récoltait plusieurs sortes de gommés, du « benzin », de l'« aloès ».

Ces explications s'avèrent insuffisantes et méritent un complément. En

(1) Les régions de la côte orientale de Madagascar n'étaient pas leurs seuls repaires car ils possédaient des bases entre Bombay et Goa avec la place forte de China.

(2) Decary (R.), « Contribution à l'étude du passé malgache : la piraterie à Madagascar », *B.A.M.* année 1935, pp. 3-23.

Deschamps (H.), *Les pirates à Madagascar* — Berger-Levrault, Paris, 1972.

fait, ces pirates n'auraient pu demeurer aussi longtemps si les Malgaches leur avaient été hostiles. Mais les autochtones leur réservaient bien souvent un aimable accueil et notamment les chefs de clans qui formaient avec les pirates une coalition d'intérêts. Les princesses devenaient les épouses des pirates, aussi par le biais de l'alliance matrimoniale, leurs patriciens disposaient de la fortune des forbans et jouissaient de leurs libéralités. Ainsi, les privilégiés de la côte est se composaient d'une part, des chefs claniques qui renforçaient leur assise économique et d'autre part, des pirates placés au sein de la société comme une autorité supérieure dont il fallait se concilier les bonnes grâces. Quant au peuple, ses filles furent aussi recrutées comme concubines des simples marins si bien que la piraterie devient un facteur de mobilité sociale permettant d'accéder au luxe et à la richesse. Aux yeux des Malgaches, les étrangers apparaissent donc comme source de privilèges et moyen de leur maintien. Dans ces conditions, ils sont sollicités et respectés en tant qu'hôtes de marque. En effet, la notion d'étranger est complexe à Madagascar et le terme pour qualifier une personne extérieure à un groupe, une ethnie ou un pays est le mot « vahiny » qui signifie hôte.

En outre, par leur arsenal militaire, les étrangers introduisent des modifications considérables dans les rapports de force entre les clans si bien que les autochtones recherchent leur collaboration (3).

C'est ainsi que se développe le mythe de l'homme blanc invincible grâce à sa « technologie ».

Ces forbans rejetés et dénigrés en Europe sont par contre estimés et honorés en terre malgache et jouissent d'un statut particulier, celui d'arbitre dans les différends interclaniques (4).

Leurs descendants pouvaient donc être fiers de leurs pères mais quel type d'hommes étaient exactement ces ancêtres des *Malata*? Il serait intéressant de cerner leur personnalité qui peut être déterminante pour l'avenir de leurs héritiers.

(3) Les voyageurs de l'époque ont noté que les armes des Malgaches étaient constituées par un bouclier, la rondache, et la sagaie.

(4) Il était de coutume sur la côte est de faire appel à un clan neutre pour régler un contentieux entre deux clans en guerre. Plus tard, le rôle d'arbitre fut confié aux traitants européens et aux pirates.

Decary évoque le rôle du pirate North en matière de justice: « Bien accueilli par les Malgaches, il constitue un conseil de douze membres chargé de juger les différends entre indigènes qui se rendent volontiers à ce tribunal improvisé dont est bientôt reconnue l'impartialité. Il donne lui-même l'exemple de l'équité et sait, par sa manière d'agir, faire régner le calme dans toute la contrée ».

L'IDENTITE DES PERES DU « GROUPE » MALATA

L'étude de leur biographie fait apparaître le trait commun de leur adhésion à une vie aventureuse ; la plupart se sont convertis à la piraterie au cours d'un voyage « normal ». Tel le célèbre James Avery qui détourne l'équipage et son bateau en corrompant le premier et en s'appropriant le second. D'autres par contre, investis d'une mission officielle en ont profité pour la transformer en une expédition de piraterie. C'est notamment le cas de Tom Tew supposé être le père de Ratsimilaho.

Sur la côte est, ces pirates se répartissent en deux catégories :

— Les pirates « actifs », c'est-à-dire ceux qui étaient en perpétuelle activité et utilisaient la côte est comme base d'opérations et lieu de repos pendant les intervalles de leur course. Ces derniers, fortune faite, se retiraient généralement en Europe ou en Amérique. James Avery ou Tom Tew en sont les grandes figures parmi bien d'autres. Ils laissèrent leur progéniture sur place mais la dotèrent de biens.

— Les pirates « en retraite », c'est-à-dire ceux qui après avoir mené une vie aventureuse ou à la suite d'une course infructueuse, décident de se retirer sur cette côte et de se convertir en commerçant ou en planteur. Tel l'exemple de John Pro qui s'est installé successivement sur la côte est puis à l'ouest en tenant un comptoir ou celui des compagnons de Tom Tew qui après une expédition fructueuse décidèrent de se retirer définitivement des affaires et de jouir de leurs richesses en s'entourant d'une « cour » d'esclaves, de leurs femmes et de leurs enfants. Ainsi, une vie particulière s'organisait autour des pirates et les *Malata* s'en imprégnèrent dès leur tendre enfance.

LA SOCIETE DES PIRATES OU LE MILIEU DES MALATA

Les traditions populaires ont diffusé l'image d'une société anarchique alors qu'une législation stricte la régissait. C'est ce qui fait dire à Decary que : « Ce serait une erreur de croire que l'histoire de cette piraterie n'est qu'une suite de meurtres, de vols, de viols et d'incendies ».

En effet, cette société des forbans subissait une discipline sévère inculquant le sens de la hiérarchie et de la solidarité. Les officiers exerçaient une autorité stricte et l'entraide était de rigueur. Des lois sévères sont appliquées aux déserteurs et à tous ceux faisant preuve de négligence dans leur métier. Par exemple, le viol était puni de la peine de mort. Les pirates formaient également une collectivité démocratique dans la mesure où le droit d'expression de tous était reconnu (5).

(5) Decary donne un extrait (pp. 4-5) des lois qui réglementaient la troupe d'un certain Jean Philippe.

Ce ne sont là que quelques traits de caractères de ce groupe des pirates mais ils nous permettent de comprendre la disposition bienveillante des Malgaches à leur égard.

Pour les habitants de la côte est, l'attitude de cette nouvelle catégorie d'étrangers diffèrait fondamentalement de la conduite des traitants européens qui venaient commercer. C'est ainsi qu'en 1761, l'astronome Le Gentil constate après plus d'un siècle de présence européenne que l'échec ne peut être imputé uniquement aux Malgaches comme il était coutume de le faire car les « blancs » ont aussi leur part de responsabilités et c'est ce qui l'amène à dire : « La cause de nos malheurs à Madagascar m'a paru venir, en grande partie, de la tyrannie que nous avons toujours exercée envers ces peuples, comme s'ils eussent été nos esclaves et qu'il fut permis d'être tyran envers les esclaves » (6).

Ces pirates considéraient donc les Malgaches comme des associés et des interlocuteurs d'autant plus que leur vie quotidienne diffèrait peu de celle des autochtones. De par leur union avec les femmes du pays, ces pirates s'assimilaient à la population locale à qui ils empruntaient dans une large mesure la tenue vestimentaire et les habitudes alimentaires. Leur seule marque de distinction résidait dans le mobilier, les parures et le numéraire qu'ils entassèrent. Seulement, leurs apports à leur lieu de résidence ne se bornaient pas seulement à la richesse car si d'une part ils s'initiaient à la langue de la région, ils diffusaient d'autre part leur propre langue. C'est ainsi que les autochtones apprirent quelques rudiments d'anglais qui leur permettaient d'avoir des relations avec les pirates. Les premiers à profiter de ces apports étaient leurs épouses et leur progéniture qu'ils comblaient de cadeaux. Les *Malata* vivaient donc dans une société structurée, organisée et opulente mais ils furent aussi les acteurs de sa désagrégation.

En effet, ce tableau d'une communauté idyllique est à retoucher car la cohésion acquise par les obligations de solidarité et de « fraternité » se rompit. L'entente fit place aux querelles, entraînant l'éclatement du groupe dont les membres essaimèrent sur toute la côte orientale avec leurs femmes, leurs esclaves et leurs enfants. Les pirates eux-mêmes devaient disparaître par suite de l'action conjuguée des gouvernements français et anglais — qui soutenaient la Compagnie des Indes — et de celle des colonies des Mascareignes. Ces gouvernements, libérés des guerres qui les opposaient, décidèrent d'apporter leur collaboration active à leurs compagnies respectives dans le but de récupérer le riche commerce des Indes.

Dans un premier temps, ces dernières tiraient un bénéfice fructueux de :

(6) Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde fait par ordre du roi à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil*, le 6 juin 1761 et le 3 du même mois 1769, Paris, 1781, T. II, p. 372.

leur commerce avec les pirates qui leur achetaient des biens de consommation en échange des produits de leurs rapines, mais les pillages dont les compagnies étaient victimes à leur tour étaient supérieurs aux bénéfices qu'elles faisaient si bien qu'elles se retournèrent contre ces forbans. En outre, si à l'âge d'or de la piraterie, les habitants des Mascareignes se montrèrent accueillants et sollicitèrent l'installation des pirates, le développement du café et de la canne à sucre, nouvelle source de profit, les détournèrent des forbans. Au seuil de la vieillesse, les pirates préférèrent également se ranger si bien que la piraterie, vieille institution de l'époque classique, disparut.

Sur la côte orientale toutefois, ils laissèrent de nombreux descendants qui leur ressemblèrent à bien des égards. Les *Malata* avaient été marqués par l'ambiance de la société où ils vécurent et plus particulièrement de la période de rupture entre les pirates. Leurs caractères spécifiques les individualisaient de la société locale. Ainsi, l'identité des héritiers des pirates leur avait été donnée par les Malgaches qui les dénommèrent par le terme de *Malata*. Aux yeux des autochtones, ils constituaient un groupe mais les *Malata* eux-mêmes, avaient-ils conscience d'appartenir à un groupe ?

II

LES MALATA: UN GROUPE NON HOMOGENE

Les *Malata* récupérèrent l'héritage de leurs pères qui se composait d'un legs matériel non négligeable et d'un testament moral particulier.

Certains pirates avaient doté leurs enfants d'une fortune importante si bien que ces derniers se substituèrent à leurs ancêtres mais dans un contexte nouveau. En effet, ils héritèrent de leurs habitudes de commerce et de guerre et firent preuve des vertus qui caractérisent les « bons combattants ». Cette nouvelle catégorie sociale s'impose alors au sein du peuple de l'Est.

LES CARACTERISTIQUES DES MALATA

Peu de documents nous permettent vraiment de les saisir. Ils n'ont fait l'objet d'aucune étude. En l'état actuel de nos connaissances qui se fondent sur l'analyse du texte de Mayeur (7), il semblerait que malgré le trait

(7) Mayeur (Nicolas), *Histoire de Ratsimilaho roi de Foulpointe et des Betsimisaracs*, rédigée par Barthélémy Huet de Froberville, 1809, British Museum.

commun qui les unissait, à savoir leur similitude d'origine, la conscience de groupe leur faisait défaut. Le fait d'une identité donnée par d'autres l'atteste. Ils ne se campent donc pas en tant qu'ensemble de descendants de pirates et de Malgaches de la côte orientale. Leur action apparaît toujours comme individuelle et leur attitude individualiste. Ils sont bien souvent rivaux. Si leurs ancêtres faisaient preuve de solidarité dans leurs entreprises et entretenaient des relations amicales, il n'en est pas de même des *Malata*.

Cela nous amène à réfléchir sur les véritables causes de ce manque de cohésion. La réponse réside dans une vérification et une révision systématique des sources disponibles.

Mais il est possible d'avancer quelques hypothèses de recherche :

— la première raison de cette absence de solidarité s'explique par l'éparpillement des pirates. Lorsque leur mésentente éclate, ils se répartissent dans l'espace géographique provoquant ainsi une rupture entre le corps des pirates et l'ensemble de leurs descendants. Ces derniers ne profitent donc pas de l'expérience d'entraide de leurs pères qui deviennent des ennemis entre eux.

— En outre, de par leur origine malgache, les *Malata* se sont intégrés aux groupes de leur mère prenant alors la mentalité d'indépendance qui caractérisent les clans de l'Est de l'époque. Les *Malata* se sentent avant tout héritier de tel pirate et appartenant à tel clan et non membre du groupe *malata*. Ces arguments sont importants et doivent être développés davantage ; aussi la question mérite-t-elle d'être creusée.

Ainsi, chaque *Malata* mène ses opérations commerciales seul dans son orbite géographique car son prestige tient avant tout à sa puissance économique.

LES ASSISES ECONOMIQUES DES MALATA

Un certain nombre d'entre eux héritèrent de la fortune de leurs pères, c'est-à-dire des biens acquis grâce au pillage des navires chargés de produits riches et rares. Les prises les plus appréciées étaient les métaux précieux, en l'occurrence l'or et les tissus de l'Inde. Au passage ils s'emparaient aussi de tous les objets de valeur dont regorgeaient les bateaux. Mais ils participaient également au commerce de la traite.

Les antécédents de ce commerce

« Découverte » par les Portugais en 1500, Madagascar fut tout à tour visitée par les Français suivis des Hollandais et des Anglais. Ils s'aperçurent très vite que hormis le nécessaire à leur ravitaillement, l'île était dépourvue des produits dont ils étaient à l'affût. Le XVII^e siècle devait cependant inaugurer l'ère des illusions par la diffusion de nombreux ouvrages vantant les richesses utopiques mais alléchantes du pays. Les

Français convaincus de leur existence installèrent le comptoir de Fort-Dauphin dans le sud-est de Madagascar. Devant une série de malheurs, l'entreprise cessa en 1674 et l'idée de l'implantation française à Madagascar fut abandonnée. Lorsque les pirates firent donc leur apparition, les puissances avaient délaissé l'île pour se replier sur les Mascareignes.

Mais des traitants qui travaillaient à leur compte continuèrent comme par le passé à y relâcher pour s'approvisionner, acheter des esclaves et pour racheter aux pirates leur butin. Les plus nombreux furent les traitants américains. En effet, les pirates avaient récupéré le commerce de la traite à leur profit. Ils achetaient des bœufs et des esclaves qu'ils revendaient par la suite aux traitants (8).

Deschamps le confirme en notant que : « La présence des pirates et la traite des esclaves avaient développé les guerres. Les prisonniers, les bœufs et le riz étaient vendus à la côte aux traitants européens. Ce trafic prit une grande extension avec la mise en culture des îles Bourbon et Maurice. Il fallait des travailleurs et des vivres pour les plantations. En échange, les Malgaches se procuraient des étoffes, des perles de verre, des marmites et aussi des fusils, de la poudre, des pierres à feu et des balles nécessaires à leur existence » (9).

Les pirates restèrent fidèles à la tradition selon laquelle les étrangers sont un facteur de division sociale et instituent une compétition entre Malgaches.

Ils léguèrent aux *Malata* une partie des biens acquis dans ce trafic ainsi que le sens et la possibilité de le continuer. Leurs descendants assurèrent alors le relais dans un commerce qui s'était compliqué. Ils devinrent les intermédiaires privilégiés du trajet ouest-est du négoce à Madagascar.

Les Malata, intermédiaires et négociants dans le commerce de la traite.

Au XVII^e siècle, Madagascar retrouve sa place dans le commerce de l'océan Indien. Il existait alors deux routes de navigation :

— la route la plus fréquentée était celle du canal de Mozambique avec des escales le long de la côte d'Afrique, sur la côte ouest de Madagascar et aux Comores. Ce fut celle qu'empruntèrent de préférence les Portugais et les Anglais.

— la deuxième route utilisée surtout par les Français passait à l'est de l'île et comportait des escales aux Mascareignes.

(8) Decary (R.), *op. cit.* p. 14, décrit les activités du pirate Nathaniel North qui se rend dans le Mangoro pour acheter des bœufs et des esclaves.

(9) Deschamps, *op. cit.*, p. 197.

La façade orientale était alors fréquentée par les navires anglais et portugais qui y trafiquaient de temps en temps et surtout par les boutres arabes qui y introduisaient des étoffes, des marchandises diverses et surtout des esclaves d'origine africaine. Ces derniers étaient acheminés en compagnie des bœufs du pays sakalava vers la région betsimisaraka par voie terrestre pour être vendus aux traitants des Mascareignes en échange de piastres.

Tout se passe donc comme si les Betsimisaraka, en l'occurrence les *Malata*, constituaient un groupe intermédiaire d'un trafic ouest-est dans lequel les Arabes et les Sakalava échangent respectivement main-d'œuvre servile et cheptel bovin contre du numéraire fourni par les Européens.

Or, quel est le volume de la traite des esclaves d'une part et celui des zébus d'autre part? Il serait en effet intéressant de se pencher sur cette question car il faut distinguer les esclaves en provenance de l'Afrique et ceux qui sont vendus à titre de prisonniers de guerre. Or, la population malgache de l'époque étant très clairsemée, une supputation même approximative présente quelques difficultés. Quant aux zébus, l'évaluation de leur nombre permettrait d'apprécier l'importance des transactions. C'est là nous semble-t-il une piste de recherche susceptible de nous éclairer sur le rôle des *Malata*.

En tout état de cause, les *Malata* apparaissent comme un « groupe » très puissant, craint et respecté dès le début du XVIII^e siècle de par leur position économique et sociale (10). En effet, ils se sont intégrés aux clans de leurs mères pour en devenir bien souvent les chefs. Ils posent alors le problème de la filiation clanique car en principe elle est patrilinéaire. Or, les *Malata* s'intègrent dans le groupe de leur mère, par conséquent ils introduisent un élément de matrilinearité. Cela suppose donc que nous sommes en présence d'un système bilinéaire.

Toutefois, s'ils sont bien acceptés au sein de la population betsimisaraka, ils tiennent à s'en individualiser et tirent parti volontairement de leur origine étrangère et de leur origine malgache.

Ainsi, alors que la circoncision symbolise pour les Betsimisaraka la fête de la cohésion clanique, les *Malata* quant à eux, refusent d'être circoncis. De

(10) Mayeur, *op. cit.*, p. 7, rappelle que les Betanimena les respectaient et n'ont pas osé les défier alors que toute la population de l'Est était sous leur domination. Il écrit en ces termes: «Cependant le séjour des forbans dans cette partie de la côte avait donné naissance à une population mixte qui n'avait pas laissé que de s'accroître. Le tyran s'était bien donné de garde d'appesantir son joug sur cette classe d'hommes que la politique et la prospérité de son commerce avec des étrangers auxquels ils tenaient par le lien du sang, lui faisaient un devoir de ménager».

même leurs « prêtres » sont des *Zafindraminia*, c'est-à-dire un clan ancien d'origine étrangère, arabe, et qui exerce une grande autorité morale par son savoir tiré de l'Islam.

Aussi, bien que ces *Malata* n'eussent rien de musulman, ils ne consommaient aucune viande sans qu'elle ait été préalablement traitée suivant le rite islamique (11).

De l'influence étrangère donc ils récupèrent les aspects qui peuvent rehausser leur prestige. En jouant sur les deux tableaux, étranger et malgache, ils maintiennent leur identité, source de leurs privilèges.

Mais les *Malata* qui forment un groupe hétérogène n'auraient jamais été aussi puissants et connus sans l'émergence d'une grande figure, Ratsimilaho (12). Non seulement il les favorisa par ses libéralités mais il tenta également de fonder un ensemble socio-politique sous la conduite de la lignée de ses enfants *malata* appelé les *zana-malata* (enfants de *Malata*).

Le trajet de la dynastie *Malata* et *Zana-Malata* peut être qualifié de grande aventure sans lendemain. Leur parfaite connaissance de la civilisation malgache et le prestige que leur conférait leur sang européen leur ont permis de s'imposer. Leur histoire peut se rattacher à celles de nombreux groupes de métis qui sont devenus des éléments dynamiques de leur société.

Mais les *Malata* n'ont pas su assurer leur pérennité. Ils ont été submergés par les Betsimisaraka, les Merina et supplantés par d'autres métis comme eux, les descendants des Betsimisaraka et des traitants.

En effet, la compétition entre métis sur la côte orientale de Madagascar a été récupérée par des « groupes extérieurs » pour assurer leur domination. Les Merina les utiliseront pour parvenir à leurs fins, la mainmise sur les Betsimisaraka, et ils en ont fait des auxiliaires surchargés d'obligations.

Quant aux Français, fidèles à la tradition inaugurée par leurs prédécesseurs merina, ils se sont appuyés aussi sur les métis pour établir leur domination.

(11) Renseignements rapportés par Grandidier dans *Histoire physique naturelle et politique de Madagascar*, Vol. III, ethnographie p. 27.

(12) Ratsimilaho appartient à la première génération des *Malata*. Ce personnage hors du commun devient le « Filoha be » de la hiérarchie socio-politique betsimisaraka au XVIII^e siècle.

LES SOURCES

Le présent travail est fondé sur la consultation des archives de trois centres de Paris :

- les archives nationales
- les archives nationales (section outre-mer)
- les manuscrits de la bibliothèque historique de la marine, château de Vincennes.

Elles portent surtout sur le XVIII^e siècle. Bien qu'elles ne concernent pas directement le sujet, elles permettent d'étudier la situation de la côte orientale de Madagascar durant cette période grâce à l'analyse des rapports de cette région avec les traitants ou vóyageurs français de l'époque.

A — LES ARCHIVES NATIONALES

60, rue des Francs Bourgeois

La côte orientale de Madagascar était une région très fréquentée par les Européens, en particulier les traitants et officiers de la marine royale, par conséquent il était primordial de retrouver leurs traces.

Fonds marine : Archives du Ministère de la Marine antérieure à 1870. La consultation du guide de la marine est importante.

- Taillemite (Etienne), *Les archives de la marine conservées aux archives nationales*, Vincennes, Service historique de la marine, 1980, 349 pages (constitue donc un guide sur les sources maritimes).

B — LES ARCHIVES NATIONALES : SECTION OUTREMER

Les documents sont postérieurs au règne de Ratsimilaho.

- Archives anciennes, série Z
Pièces générales sur Madagascar et fondation des établissements de Ste Marie (1785-1889).
- Archives coloniales, correspondance Madagascar, 1768-1769.
Registre de correspondance de Coscahier et Dumonier, commissaires civils 1792-1794.

C — LES SOURCES IMPRIMEES

Nous opérerons une distinction entre les ouvrages antérieurs à la colonisation et ceux qui sont postérieurs.

FLACOURT (Etienne de), *Histoire de la grande ile de Madagascar*, Paris, 1661.

FROBERVILLE (chevalier Huet de), *Dictionnaire madécasse et français*, 1826.

LE GENTIL, *Voyage dans les mers de l'Inde fait par ordre du roi à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil, le 6 juin 1761 et le 3 du même mois 1769*, Paris 1781, 2 tomes.

LA SERRE (chevalier de), «Journal de la côte nord-est de Madagascar en 1777», *Bulletin de Madagascar* n° 289, Juin 1970.

MARTIN (François), *Extrait des mémoires sur l'établissement des colonies françaises aux Indes orientales*. D'après le manuscrit des Archives de l'empire (archives nationales).

MAYEUR (Nicolas), *Histoire de Ratsimilaho, Roi de Foulpointe et des Betsimisaraka, rédigée par Froberville*, 1809, British Museum.

ADD MSS 18129

FOI 82r à 143

cote du travail de Mayeur au B.M.

Anm — Mi

b) Le corpus de Grandidier

GRANDIDIER (A.), ROUX (Charles), DELHORBE, FROIDEVAUX (H.) et GRANDIDIER (G.), *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*:

Tome I : Le voyage de Cornélis de Houtman

Tome VI: Ouvrages ou extraits d'ouvrages anglais et hollandais (1598-1741). Concerne le XVII^e siècle et la présence hollandaise dans la baie d'Antongil, pp. 19-21

— Le voyage de Van Neck qui s'intitule «Relâche à l'île Ste Marie et à la baie d'Antongil de trois navires hollandais de la flotte de l'Amiral Van neck en 1598».

— Le corpus diplomatique néerlandais-indien: (1596-1650). Il s'agit des accords entre le roi d'Antongil et le Gouverneur de Maurice, Adrien Van der Stel.

Tome VII : Ouvrages ou extraits d'ouvrages français 1604-1658 relatant les premières tentatives coloniales françaises aux Indes orientales.

Relation du voyage de Cauche etc...

Tome VIII: Histoire de la grande isle de Madagascar par Etienne de Flacourt.

Tome IX: — Suite de l'histoire de la grande isle de Madagascar par Flacourt

— Extrait des mémoires sur l'établissement des colonies françaises aux Indes orientales, relatif à l'île de Madagascar par Messire François Martin, Gouverneur de la ville et Fort Louis Pondichery.

LES OUVRAGES DE LA PERIODE COLONIALE

a) Les livres généraux

BOITEAU (Pierre), *Madagascar - Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Paris, Editions sociales, 1958, 431 p.

DESCHAMPS (Hubert), *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 1965, 3è édition, 348 p.

GRANDIDIER A. et G.), *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, Série Histoire politique et coloniale de Madagascar. Tome III: Histoire des populations autres que les Merina par Grandidier et Decary.

b) Les livres et articles spécifiques

Contribution à l'étude du passé malgache

DECARY (Raymond), La piraterie à Madagascar, *B.A .M.* année 1935.

DESCHAMPS (Hubert), *Les pirates à Madagascar*, ed. Berger-Levrault.

GRANDIDIER (Alfred), « Voyages de Mayeur », *Encyclopédie mensuelle d'Outremer*, vol. 5, fasc. 62, Oct. 1955, pp. 415-419.

FAMINTINANA

Nandritra ny taonjato faha-XVIII dia nisy fiezahana mba hampivondrona ny faritra betsimisaraka ho fanjakan-tokana. Izany fivoarana izany dia anisan'ny fiantraikan'ny fihetsik'ireo jiolahy an-dranomasina sasantsasany izay nananontanona tamin'iny morontsiraka atsinanana iny. Na dia somary tsy ampoizina loatra aza ny fizotran'ny toedraharaha dia tsy azo lavina fa nanana anjara toerana lehibe teo amin'ny fandaminam-panjakana sy teo amin'ny fifanakalozana ara-kolotsaina ireo jiolahy an-dranomasina eoropeana ireo, raha ampitahaina amin'ny vahiny mpivarotra efa mpitety rahateo toerana maro amin'ny morontsiraka.

Ny fifampikasohan'ireo jiolahin-dranomasina ireo sy ny Malagasy no nipoiran'ny antokon'olona atao hoe *Malata*. Amin'ny maha vahiny azy avy amin'ny lafin-drainy, dia nohajain'ny olona izy, amin'ny maha malagasy azy kosa avy amin'ny lafin-dreniny dia noraisin'ny Betsimisaraka ho toy ny havany tokoa izy ireo. Koa afaka niandraikitra tsara ny fanelanelanana ara-barotra izy. Saingy na dia natsilo saina tokoa aza Ratsimilaho, dia tsy afaka nitondra fotoana maharitra teo amin'ny faritra betsimisaraka ny *Malata* noho ny fisaratsarahana sy ny faha-samihafana nisy teo amin'izy ireo.

SUMMARY

The Betsimisaraka region witnesses an attempt at a political unification due to the influence of the pirates in the XVIIIth century. Paradoxically enough, the European pirates are a factor of political order and cultural contacts with more positive results than the traditional dealers. Thus a new group of half-caste appears progressively — the *Malata* — a group with a particular importance since they enjoy both the stranger's prestige and the integration in the local society thanks to their Malagasy mothers.

Consequently they play an important economic part as commercial middlemen. Yet, in spite of Ratsimilaho's genius, they did not assume a leading role in a lasting way due to their diaspora and heterogeneity.